

Protocole sanitaire – Mise à jour 20 mars 2022

Positif ou cas contact

Malgré l'allègement des mesures sanitaires les directives concernant les personnes positives ou cas contacts restent en vigueur

Vous êtes positif

Si vous êtes venus à l'entraînement dans les deux jours précédant le test positif

Nous vous invitons à **nous contacter immédiatement** : contact@usvnatation.fr ou 06 07 32 54 18 en nous précisant le dernier jour de présence à l'entraînement.

Pour la natation artistique préciser le vestiaire utilisé.

Pour les groupes adultes préciser le vestiaire et la ligne d'entraînement.

Isolement en fonction des mesures en vigueur.

Vous êtes cas contact

L'application stricte des gestes barrières dont le port du masque reste en vigueur.

Le port du masque obligatoire n'étant pas possible à la piscine nous demandons à ces nageurs de **ne plus venir à l'entraînement** dans l'attente du résultat d'un test négatif.

Les personnes déjà eu la Covid il y a moins de 2 mois ne sont pas considérées comme cas contact (Ministère de la santé mise à jour du 21/01/2022)

Les directives gouvernementales à compter du 21 mars 2022

[Épidémie Coronavirus \(Covid-19\) -Positif au Covid-19 ou cas contact : les nouvelles règles d'isolement | service-public.fr](#)

*Extrait concernant les cas contacts : A partir du 21 mars 2022, les personnes, **même non vaccinées**, ayant été en contact avec une personne positive au Covid-19 ne sont plus tenues d'observer une quarantaine, sans distinction de risque immunitaire. Cette règle s'applique également dans les établissements scolaires.*

Elles doivent néanmoins :

- Appliquer de manière stricte les mesures barrières, et notamment le port du masque en intérieur et en extérieur au contact d'autres personnes ;
- *Limiter leurs contacts, en particulier avec des personnes fragiles ;*
- *Éviter tout contact avec des personnes à risque de forme grave ;*

Les personnes contacts doivent réaliser un test (TAG, RT-PCR ou autotest) à J+2 de la notification du statut de contact. Si ce test est positif, les règles d'isolement prévues dans ce cas s'appliquent.

Protocole piscine

Le pass vaccinal n'est plus obligatoire

Se désinfecter les mains en entrant

Pour permettre le traçage des cas contacts il faut encore éviter le mélange des groupes dans les vestiaires donc arriver assez tôt pour être dans les gradins lorsque les groupes précédant sortent de l'eau.

Après l'entraînement sortir de la piscine par la porte extérieure du vestiaire.